

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DECISION n°107/2022

Commande publique – Marchés publics

Marché n°2018012 - Assurance des responsabilités et des risques annexes

Avenant de prolongation

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°6/2022 portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment le point 4 : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

VU le marché n°2018012 d'assurance des responsabilités et risques annexes de la collectivité, souscrit depuis le 1^{er} janvier 2019 auprès de PARIS NORD ASSURANCES, courtier mandataire d'AREAS DOMMAGES ;

CONSIDERANT les délais nécessaires pour définir un nouveau marché d'assurances dans le respect de la réglementation et de l'optimisation des coûts de fonctionnement ;

CONSIDERANT la nécessité de continuité du service actuel jusqu'à l'attribution du marché issu d'une nouvelle procédure en cours ; Le marché en cours arrivant à terme au 31 décembre 2022 ;

Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : De prolonger d'une durée de six mois, à compter du 1^{er} janvier 2023, le marché actuel.

ARTICLE 2^{ème} : la présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3^{ème} : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et affichée en Mairie. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait en mairie, le 05 décembre 2022
Ludovic GERAUDIE,
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 05 décembre 2022
Publié le : 08 décembre 2022



LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 1072022

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 05/12/2022

Objet : **Marché n°2018012 - Assurance des responsabilités et des risques annexes - Avenant de prolongation**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Commande Publique - Marchés publics**

Date de télétransmission : 05/12/2022

Agent de transmission : **Jérôme BOUDIN**

Acte : 107_Assurance_des_reponsabilités .pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20221205-1072022-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 05/12/2022